



Assemblée générale

Distr. générale
18 juin 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 101 d) de la liste préliminaire*

Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte des activités menées du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 par le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique.

Au cours de la période considérée, le Centre régional a promu l'universalisation et l'application des instruments multilatéraux relatifs à la non-prolifération et à la maîtrise des armements, en offrant des programmes de renforcement des capacités aux États Membres de la région Asie-Pacifique qui en ont fait la demande. Il a participé et contribué au programme régional de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur la lutte contre le terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, qui consiste en une série de manifestations nationales et régionales, et a, à cet égard, donné des conseils techniques sur l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité. Il a également aidé à renforcer les capacités nationales en organisant, à l'intention des États d'Asie du Sud et du Sud-Est et de la Mongolie, et en coopération avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève, deux sessions de formation sous-régionales sur la gestion des stocks de munitions classiques, en se fondant sur les Directives techniques internationales sur les munitions et le programme SaferGuard. En outre, il a organisé le Séminaire régional d'information sur le commerce et le trafic des munitions classiques à l'intention des États d'Asie du Sud-Est et deux ateliers sous-régionaux à l'intention des États d'Asie du Sud-Est et du Sud, consacrés au problème de la violence liée aux armes à feu et du trafic d'armes légères et de petit calibre envisagé sous l'angle des questions de genre.

* A/74/50.



Le Centre régional a promu le dialogue et le renforcement de la confiance dans la région et au-delà dans le cadre de ses activités, et poursuivi ses initiatives d'information et de sensibilisation. Il a organisé, pour les États insulaires d'Asie et du Pacifique, deux ateliers régionaux sur les consultations relatives au traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. Il a également contribué à un séminaire sur le Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques et sur la menace posée par les missiles en Asie du Sud. Récemment, il a lancé un programme régional d'éducation à la paix et au désarmement, pour lequel il a effectué des visites afin de procéder à des évaluations de référence.

Le Centre régional dépend exclusivement de contributions financières volontaires pour mettre en œuvre ses activités de programme. Le Secrétaire général tient à exprimer sa gratitude aux États Membres, en particulier l'État hôte, le Népal, et aux autres partenaires qui ont apporté leur soutien aux activités et programmes du Centre par une aide financière et en nature. Il invite les pays de la région ainsi que les autres à verser des contributions volontaires au Centre régional afin de permettre à celui-ci de poursuivre ses activités et de s'acquitter du mandat que lui a confié l'Assemblée générale.

I. Introduction

1. Aux termes de la résolution 42/39 D de l'Assemblée générale, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique est chargé de fournir aux États Membres d'Asie et du Pacifique, sur leur demande, un appui fonctionnel pour les efforts et les activités qu'ils conviennent d'un commun accord de déployer en vue de mener une action de paix et de désarmement par une utilisation judicieuse des ressources disponibles.
2. Dans sa résolution 73/77, l'Assemblée générale a exprimé sa satisfaction au sujet des activités menées par le Centre régional durant l'année écoulée et réaffirmé qu'elle soutenait fermement le rôle que jouait le Centre dans la promotion des activités menées par l'Organisation des Nations Unies à l'échelon régional pour renforcer la paix, la stabilité et la sécurité de ses États Membres. Elle a également exprimé sa gratitude au Gouvernement du pays hôte, le Népal, pour sa coopération et son appui financier. Elle a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-quatorzième session, un rapport sur l'application de la résolution.
3. Le présent rapport, qui fait suite à la demande susmentionnée, couvre les activités menées par le Centre régional du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019. On trouvera en annexe des informations sur les résultats financiers du Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional pour 2018.

II. Activités du Centre régional

4. Durant la période considérée, le Centre régional a continué de contribuer à la sécurité internationale et régionale dans le cadre des activités de programme qu'il a menées dans les domaines suivants : promotion de l'application des instruments internationaux relatifs au désarmement, à la non-prolifération et à la maîtrise des armements, notamment en aidant les États Membres de la région à renforcer leurs capacités et en leur fournissant, à leur demande, un appui technique et juridique ; renforcement du dialogue et de la confiance en ce qui concerne les questions de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération ; initiatives de communication et de sensibilisation.

A. Promotion de l'application des instruments internationaux relatifs à la maîtrise des armements, au désarmement et à la non-prolifération

1. Non-prolifération des armes de destruction massive

5. Au cours de la période considérée, le Centre régional a activement participé au programme régional commun sur la sécurité maritime et la lutte contre le terrorisme maritime de l'Organisation maritime internationale et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, lequel a permis d'appuyer les efforts faits pour lutter contre le financement du terrorisme et éviter que les armes de destruction massive ne prolifèrent et ne tombent aux mains d'acteurs non étatiques par l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité. Il a pris part à trois ateliers législatifs nationaux organisés au Bangladesh (juillet 2018), à Sri Lanka (août 2018) et au Bhoutan (janvier 2019). En outre, il a participé, conjointement avec le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), à un atelier sous-régional sur la lutte contre le terrorisme maritime organisé à l'intention

des pays d'Asie du Sud en novembre 2018, à Londres, et à un atelier interrégional tenu à l'intention des pays d'Asie du Sud et du Sud-Est en février 2019, en Indonésie. Il a œuvré à renforcer le rôle des points de contact nationaux et des mécanismes nationaux de coordination, et souligné l'importance de la recommandation figurant dans la résolution 1977 (2011) du Conseil de sécurité, par laquelle celui-ci a engagé les États Membres à établir, à titre volontaire, un plan d'action national de mise en œuvre des dispositions de la résolution 1540 (2004).

6. Le Centre régional a appuyé l'atelier régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur le bien-fondé du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, organisé à Bangkok le 31 août 2018 par le Ministère thaïlandais des affaires étrangères et parrainé par la Nouvelle-Zélande. Cet atelier visait à faire mieux connaître le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, l'objectif étant d'encourager les pays de la région Asie-Pacifique à le signer et à le ratifier. Outre des représentantes et représentants du Bureau des affaires de désarmement, l'atelier a également réuni des membres du Comité international de la Croix-Rouge et de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires.

7. En janvier 2019, le Centre régional a contribué à un atelier national tenu à Katmandou en vue de faire mieux connaître les dispositions de la Convention sur les armes biologiques, ainsi que les droits et obligations qui en découlent, et de renforcer la capacité des États à appliquer ce texte. Cet atelier, organisé par l'Unité d'appui à l'application de la Convention et le Verification Research, Training and Information Centre, a contribué au processus de Katmandou.

2. Armes classiques

8. Afin de rendre les États de la région mieux à même de mettre en œuvre le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, le Centre régional a organisé deux cours de formation sous-régionaux pour mobiliser les États d'Asie du Sud et du Sud-Est et la Mongolie sur la question de la gestion et de l'utilisation, à l'échelle nationale, des stocks de munitions classiques conformément aux Directives techniques internationales sur les munitions et au programme SaferGuard. Ces cours se sont déroulés à Katmandou du 11 au 16 novembre dans le cadre du processus de Katmandou. Grâce à la formation que leur ont dispensée des experts du Centre international de déminage humanitaire de Genève, les responsables et spécialistes de 10 États Membres ont pu renforcer leurs capacités et leurs connaissances dans le domaine de l'application, au niveau national, des Directives techniques internationales sur les munitions. Les participantes et participants ont été formés à la gestion des stocks de munitions dans des conditions de sécurité physique et matérielle et à l'utilisation des outils mis en place dans le cadre du programme SaferGuard. Les cours ont été l'occasion de présenter le mécanisme de validation d'experts du programme SaferGuard et d'encourager les experts techniques en matière de munitions d'Asie à participer aux prochaines campagnes de validation. À l'appui du mécanisme de validation, les participantes et participants ont répondu à une enquête sur les systèmes nationaux de gestion des munitions, enquête dont les résultats faciliteront l'élaboration d'une méthode standard de gestion des munitions. Les cours de formation ont pu se tenir grâce à l'appui financier du Gouvernement suédois.

9. Avec le soutien financier de l'Allemagne, le Centre régional a organisé le Séminaire régional d'information sur le commerce et le trafic des munitions classiques, dans le cadre du projet sur la prévention du trafic des armes légères et de petit calibre et des munitions classiques qu'il a mis en place en faveur des États d'Asie

du Sud-Est. Ce séminaire s'est tenu du 20 au 22 mars 2019 à Bangkok, et a permis de promouvoir le dialogue régional entre les États d'Asie du Sud-Est sur la question des flux d'armes illicites en vue de faire face aux problèmes posés par les stocks nationaux de munitions non sécurisés ou mal gérés. Il visait à faire avancer la mise en œuvre de l'un des trois piliers du Programme de désarmement du Secrétaire général, à savoir le pilier intitulé « un désarmement qui sauve des vies », notamment l'action 22 consistant à remédier à l'accumulation excessive et à la mauvaise gestion des stocks d'armes, ainsi que l'objectif de développement durable n° 16, qui porte sur la paix, la justice et la mise en place d'institutions efficaces. Des experts gouvernementaux de 10 États d'Asie du Sud-Est¹ exerçant dans le domaine de la gestion des munitions ont discuté avec des représentantes et représentants du Bureau des affaires de désarmement, de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, de l'Équipe consultative pour les questions de gestion des munitions, de Nonviolence International et de la Golden West Humanitarian Foundation. Les participants ont entendu des exposés d'experts sur des outils tels que les Directives techniques internationales sur les munitions et la plateforme du programme SaferGuard, et examiné les tendances régionales et les incidences de celles-ci sur la sûreté et la sécurité, ainsi que les mesures communes qui pourraient être prises et les éventuelles synergies entre les instruments internationaux. Au cours du séminaire, des consultations ont été organisées sous forme de tables rondes à l'appui des travaux d'un groupe d'experts gouvernementaux sur les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus, qui se réunira en 2020 en application de la résolution 72/55 de l'Assemblée générale.

10. Dans le cadre de son projet régional sur les femmes et la paix et la sécurité et dans le cadre du processus de Katmandou, le Centre régional a organisé deux ateliers sous-régionaux sur la violence liée aux armes à feu et le trafic d'armes de petit calibre à l'intention des États d'Asie du Sud-Est et du Sud. Ces ateliers se sont déroulés du 3 au 6 juillet et du 18 au 21 septembre 2018 à Bangkok et à Katmandou, respectivement. Ils ont réuni des représentantes et représentants d'organisations non gouvernementales nationales intervenant dans le domaine de l'autonomisation des femmes, des parlementaires qui s'intéressent aux questions relatives à la maîtrise des armements et aux femmes, ainsi que des experts internationaux de Small Arms Survey, du Réseau international d'action contre les armes légères et du Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre. Avec les questions de genre pour angle d'attaque, les ateliers visaient à mettre en lumière et à renforcer l'action menée pour donner aux femmes davantage de moyens de participer à la prise des décisions. Ils ont également permis aux représentantes et représentants de la société civile et aux parlementaires des deux régions d'échanger des idées, de débattre de stratégies et d'étudier les possibilités d'agir ensemble en vue de remédier aux problèmes posés par le commerce illicite des armes de petit calibre et aux effets différenciés qu'a celui-ci sur les femmes. Ils ont été financés par le Mécanisme de financement des Nations Unies pour la coopération en matière de réglementation des armements.

¹ Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam.

B. Promotion du dialogue et de la confiance dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération et de la sécurité

11. En coopération avec le Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement, le Centre régional a poursuivi les travaux qu'il menait sur un traité non discriminatoire, multilatéral et internationalement et effectivement vérifiable, interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires. En réunissant des experts scientifiques et universitaires pour qu'ils discutent d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires avec les représentantes et représentants des pays, le Centre régional cherchait à sensibiliser les États Membres de la région Asie-Pacifique et à faciliter le dialogue entre eux, dans le cadre des consultations menées par le groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires.

12. Dans ce contexte, le Centre régional a organisé, à l'intention des États insulaires d'Asie et du Pacifique, deux ateliers régionaux sur les décisions prises par le groupe d'experts de haut niveau. Le premier atelier s'est tenu les 17 et 18 septembre 2018 à Astana, et le second les 13 et 14 décembre 2018 à Nadi (Fidji). Ces ateliers visaient à aider les États Membres à se concerter, au niveau sous-régional, sur les incidences d'un futur traité, l'objectif étant de les amener à se saisir de la question et de clarifier les liens entre ce traité et les instruments internationaux et régionaux déjà en place. Des responsables de sept pays asiatiques² et de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie ont participé au premier atelier, tandis que des représentantes et représentants de huit États insulaires du Pacifique³ et du secrétariat du Forum des Îles du Pacifique ont pris part au second. Les participants ont échangé des vues et débattu avec des experts internationaux des difficultés qui pourraient découler des négociations portant sur le champ d'application, les définitions, le régime de vérification et les arrangements institutionnels relatifs à un futur traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. Les deux manifestations ont été financées par l'Union européenne.

13. En décembre 2018, le Bureau des affaires de désarmement a coorganisé, avec l'appui financier du Gouvernement de la République de Corée, la dix-septième Conférence ONU-République de Corée sur les questions de désarmement et de non-prolifération, sur le thème « Désarmer pour sauver l'humanité – Pour un monde exempt d'armes nucléaires ». Le Centre régional a fourni un appui fonctionnel durant cette conférence, qui s'est tenue sur l'île de Jeju (République de Corée). La Conférence offre aux États Membres, aux organisations intergouvernementales, aux milieux universitaires et à la société civile, entre autres parties prenantes, l'occasion de débattre librement et ouvertement des principales difficultés rencontrées en matière de désarmement, de non-prolifération et de maîtrise des armements, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité et de la confiance.

14. Le Centre régional a contribué à un séminaire sur le Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques et sur la menace posée par les missiles en Asie du Sud, organisé par la Fondation pour la recherche stratégique en janvier 2019 à Colombo. À cette occasion, il a présenté un exposé en vue d'informer

² Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Myanmar, Népal, Sri Lanka et Turkménistan.

³ Fidji, Îles Marshall, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Palaos, Samoa et Vanuatu.

les participantes et participants de l'appui qu'il prête aux États de la région dans le domaine de la maîtrise des armements, du désarmement et de la sécurité.

C. Partenariats, communication et sensibilisation

15. Le Centre régional a continué de s'employer à consolider ses partenariats avec les principales parties prenantes de la région, dont les États Membres, les organisations sous-régionales, d'autres entités des Nations Unies et la société civile, dans le cadre d'activités concertées d'information et de communication, ainsi que d'initiatives conjointes et de projets menés dans un esprit de collaboration. Dans ce contexte, il a notamment renforcé ses partenariats avec l'ASEAN, l'Union européenne et le Forum des îles du Pacifique grâce à l'échange d'informations, à des invitations réciproques aux manifestations des uns et des autres et à des projets communs. En outre, il a activement participé et contribué sur le fond aux manifestations décrites ci-après.

16. À l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, célébrée le 17 août 2018, le Centre régional a organisé, à Katmandou, une manifestation sur la création d'espaces sûrs pour les jeunes, laquelle s'inscrit dans la continuité des efforts qu'il déploie pour promouvoir l'éducation à la paix et au désarmement. Cette manifestation a réuni des participantes et participants venus de trois lycées, de quatre universités et de trois organisations de jeunes népalaises, ainsi que des responsables du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de l'éducation, des sciences et des techniques, et des représentantes et représentants du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et du Fonds des Nations Unies pour la population. Les jeunes participants ont eu l'occasion d'analyser les piliers de l'initiative du Secrétaire général intitulée « Assurer notre avenir commun : un programme de désarmement », ainsi que l'interdépendance entre le désarmement et le développement durable, et d'en débattre. La manifestation a facilité la tenue d'échanges de vues nourris sur les questions de paix et de désarmement, ainsi que sur les stratégies, idées et mesures concrètes que les jeunes pourraient adopter pour amorcer des changements, l'objectif étant de promouvoir une culture de paix et de non-violence dans les communautés. Les participantes et participants ont recommandé que davantage de possibilités de formation à la paix et au désarmement soient offertes aux jeunes, et souligné qu'il fallait affecter des ressources financières aux programmes, activités et initiatives novatrices d'éducation en matière de désarmement, et coopérer avec le Gouvernement en vue de l'aider dans l'action qu'il mène en faveur du désarmement et de la maîtrise des armements et de promouvoir l'application de la résolution [2250 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. La manifestation a été financée par Rissio Kosei-kai.

17. Faisant fond sur les résultats obtenus précédemment dans le domaine de l'éducation à la paix et au désarmement, le Centre régional a procédé à des évaluations de référence des besoins relatifs à ce type d'éducation dans certains pays d'Asie et du Pacifique. Ces évaluations, qui constituent la première phase d'un programme global d'éducation à la paix et au désarmement, orienteront la conception des activités de suivi dans les pays bénéficiaires, exercice auquel participeront, selon qu'il conviendra, d'autres partenaires appartenant ou non au système des Nations Unies. À cette fin, les premières évaluations de référence ont été menées au Népal en mars et avril 2019, au Myanmar en mai 2019 et au Bangladesh en juin 2019. Y ont pris part des représentantes et représentants des gouvernements, des éducateurs, des

organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales, des organisations internationales et des entités des Nations Unies, qui ont analysé et répertorié les activités d'éducation entreprises dans le domaine de la paix et du désarmement, participé à des discussions de groupe et à des entretiens individuels semi-directifs, et recensé les partenaires potentiels pour les activités qui seraient menées à l'avenir sur la question. Le projet bénéficie de l'appui financier de l'organisation Risscho Kosei-kai du Japon.

18. En avril 2019, le Centre régional a contribué à l'AI/SUM, une des plus grandes manifestations relatives à l'intelligence artificielle de la région, organisée par le Nihon Keizai Shimbun (Nikkei), en collaboration avec le Ministère japonais de l'économie, du commerce et de l'industrie. En coopération avec le Groupe des sciences, des technologies et de la sécurité internationale du Bureau des affaires de désarmement, il s'est concerté avec les organisateurs pour tenir une conversation informelle de haut niveau avec la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement devant un parterre de ministres, de responsables de gouvernements du monde entier, d'universitaires (dont des représentants de la National Aeronautics and Space Administration des États-Unis), de membres d'organisations de la société civile, y compris la Bill and Melinda Gates Foundation, et de dirigeants d'entreprises telles que Microsoft et Intel, entre autres. Il a également animé une table ronde sur l'éthique et le manque d'objectivité dans le domaine de l'intelligence artificielle, à laquelle ont participé des représentants du Gouvernement canadien, de l'Université libre de Berlin et du service d'apprentissage automatique appliqué de Microsoft.

19. Le Centre régional continue de tirer parti de ses moyens de sensibilisation et a, à cet égard, produit une vidéo d'information sur la création d'espaces sûrs pour les jeunes en s'inspirant de la manifestation qu'il avait organisée à ce sujet ; la vidéo a été présentée pour la première fois lors d'une activité sur le désarmement régional tenue en parallèle de la session de la Première Commission en octobre 2018, à New York.

20. Dans ce contexte, le Centre régional a organisé, le 7 septembre 2018, dans ses locaux, une journée d'information à l'intention de responsables du Gouvernement népalais. À cette occasion, il a présenté des exposés sur ses principales activités, tenu des débats sur les moyens de promouvoir une collaboration plus étroite avec le Gouvernement et souligné la contribution qu'il apportait au maintien de la paix et de la sécurité dans la région, notamment dans le cadre du processus de Katmandou. Il a continué de produire et de diffuser régulièrement des bulletins et des fiches d'information sur son site Web et directement auprès des parties intéressées.

21. Le Centre régional a contribué à la Conférence sur la sécurité et la lutte contre le terrorisme en Asie et dans le Pacifique de l'Organisation mondiale des douanes, tenue du 28 au 30 mai 2019 à Kyoto (Japon). Dans son exposé, il a abordé plusieurs questions complexes liées à la prévention du trafic d'armes de petit calibre et de munitions classiques, ainsi qu'à l'application de la résolution [1540 \(2004\)](#) du Conseil de sécurité. Il a souligné l'importance vitale que revêtait le renforcement de la coopération avec les services de douanes et de contrôle aux frontières, ainsi que la nécessité de mener une action commune plus efficace en vue de promouvoir l'application de cette résolution et d'améliorer la coordination avec l'Organisation mondiale des douanes.

D. Activités futures

22. Le Centre régional continuera d'épauler les États Membres de la région qui en font la demande, de contribuer à leurs initiatives nationales et régionales de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération, et de promouvoir le dialogue et la confiance, ainsi que l'éducation à la paix et au désarmement. Il continuera d'être guidé par son mandat, tout en tenant compte du Programme de désarmement du Secrétaire général. Il continuera de fournir une assistance pratique afin de renforcer la capacité des pays à mettre en œuvre efficacement le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité, de promouvoir l'éducation en matière de paix, de désarmement et de non-prolifération auprès des jeunes, et de participer à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en s'employant notamment à lutter contre les flux illicites d'armes et la violence liée aux armes à feu, et à donner aux femmes les moyens d'exercer des responsabilités et de participer à la prise de décisions en matière de maîtrise des armements et de désarmement.

III. Situation financière, effectifs et administration

A. Situation financière

23. Le Centre régional a été créé en application de la résolution 42/39 D de l'Assemblée générale, son fonctionnement devant être financé par les ressources existantes et des contributions volontaires. En 2018, les contributions volontaires des États Membres au Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional se sont élevées à 283 554 dollars. On trouvera en annexe au présent rapport des informations sur les résultats financiers du Fonds d'affectation spéciale pour 2018. Le Secrétaire général encourage d'autres États Membres à envisager d'apporter des contributions en nature au Centre régional.

24. Le Secrétaire général exprime sa gratitude aux États Membres qui ont apporté au Centre régional des contributions financières et en nature, à savoir la Chine, le Kazakhstan, le Népal, la Nouvelle-Zélande et la Thaïlande. Il remercie également le Gouvernement népalais pour l'appui financier et politique qu'il fournit depuis longtemps en tant que pays hôte du Centre régional.

25. Le Secrétaire général remercie également l'Union européenne et la Suède des contributions financières qu'elles ont versées au Bureau des affaires de désarmement et qui ont permis au Centre régional de mener à bien ses activités de projet.

26. Le Secrétaire général estime que les contributions financières et en nature que les États d'Asie et du Pacifique ont apportées au Centre régional témoignent clairement de la valeur que les États Membres attribuent à l'expertise et à l'assistance technique de celui-ci, et il continue de ce fait d'encourager les États de la région à apporter de telles contributions.

27. Le Secrétaire général tient à remercier tous les États Membres et les partenaires des contributions et de l'aide généreuses qu'ils ont apportées au Centre régional et les encourage à poursuivre leurs efforts en ce sens afin de permettre au Centre de continuer de prêter une assistance technique et une aide au renforcement des capacités aux États Membres de la région qui en font la demande, conformément à son mandat. Ces contributions financières et en nature demeurent essentielles pour assurer la

viabilité du Centre régional et la continuité de ses activités et programmes essentiels, qui sont bénéfiques à l'Asie et au Pacifique.

B. Effectifs

28. Le budget ordinaire de l'ONU finance les postes d'un(e) spécialiste des questions politiques (hors classe) et directeur(trice) du Centre régional (P-5), d'un(e) spécialiste des questions politiques (P-3) et d'un(e) agent(e) des services généraux [G-7, agent(e) local(e)].

29. Le Secrétaire général remercie le pays hôte, le Népal, qui a financé deux autres postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan local au moyen de sa contribution annuelle. Il remercie également les Gouvernements japonais et néerlandais d'avoir chacun financé un poste d'administrateur(trice) auxiliaire et au Gouvernement finlandais d'avoir parrainé un(e) Jeune Volontaire des Nations Unies.

IV. Conclusion

30. Au cours de la période considérée, le Centre régional a participé et apporté son soutien à plusieurs initiatives et programmes de maîtrise des armements et de désarmement en Asie et dans le Pacifique. En collaboration avec les États Membres et d'autres parties prenantes, il a entrepris plusieurs activités durant la période considérée dans le cadre du processus de Katmandou.

31. Le Centre régional a également mené des activités d'information et de sensibilisation et coopéré activement avec des partenaires établis dans la région. Les efforts qu'il déploie pour rendre les États de la région mieux à même de maîtriser les armes classiques et d'éviter que les armes de destruction massive ne prolifèrent et ne tombent aux mains d'acteurs non étatiques conservent toute leur pertinence.

32. Le Centre prévoit d'étendre le champ de ses activités afin d'englober l'éducation à la paix et au désarmement, ainsi que la promotion de la participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions en matière de désarmement, de non-prolifération et de maîtrise des armements, dans le cadre de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir la paix, la sécurité et le désarmement dans la région et dans le reste du monde.

33. Le Secrétaire général invite les États Membres et les autres donateurs à fournir au Centre régional l'aide financière et l'aide en nature dont il a besoin pour continuer de s'acquitter efficacement de son mandat afin de répondre aux besoins des États Membres d'Asie et du Pacifique dans les domaines de la paix, de la sécurité et du désarmement, dans le cadre de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16, qui consiste à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques, justes et ouvertes à tous, et conformément au nouveau programme de désarmement du Secrétaire général intitulé « Sécuriser notre avenir commun : un programme de désarmement », présenté le 24 mai 2018 à Genève.

Annexe

Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique : état des résultats financiers pour 2018

(En dollars des États-Unis)

Excédent cumulé au 1^{er} janvier 2018	762 187
Produits	
Contributions volontaires ^a	283 554
Produit des placements	18 481
Autres produits	2 160
Total des produits	304 195
À déduire : Charges et remboursements	
Frais généraux de fonctionnement	58 939
Remboursements ^b	33 896
Total des charges et remboursements	92 835
Excédent/déficit pour l'année 2018	211 360
À déduire : Ajustements	49 621
Excédent/déficit cumulé au 31 décembre 2018	923 926

^a Contributions volontaires : Chine (50 000 dollars), Kazakhstan (10 000 dollars), Népal (253 527 dollars), Thaïlande (3 000 dollars), Nouvelle-Zélande (27 027 dollars).

^b Remboursements à l'Allemagne (18 074 dollars) et à l'Australie (15 822 dollars).